



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Légalisation du cannabis

Question au Gouvernement n° 418

Texte de la question

LÉGALISATION DU CANNABIS

Mme la présidente . La parole est à Mme Sophie Ricourt Vaginay.

Mme Sophie Ricourt Vaginay . Monsieur le premier ministre, en tant que chef du socle minoritaire, vous êtes politiquement responsable de vos députés. Hier, votre député macroniste Ludovic Mendès a remis, avec le député insoumis Antoine Léaument, un rapport qui prône la légalisation du cannabis et la dépénalisation de la cocaïne. Ce même député a par ailleurs déclaré sur Europe 1 consommer de la drogue.

M. Fabien Di Filippo . C'est honteux ! Inacceptable !

Mme Sophie Ricourt Vaginay . Ce rapport est criminel. Le narcotrafic tue, mais il faudrait le légaliser, malgré 350 homicides en 2023. Oui, le trafic de cannabis et de cocaïne tue, comme la consommation qui, quand elle ne tue pas, réduit les capacités cognitives, fabrique de la dépendance, entraîne des troubles psychotiques, des accidents cardiaques et des AVC.

Légaliser la drogue, c'est abdiquer face aux mafias, déclencher une crise sanitaire qui tuera nos jeunes. Jamais la légalisation n'a fonctionné à l'étranger. Elle se solde en réalité par plus de consommateurs, plus d'addiction, plus de troubles psychiatriques. Ce n'est pas une solution, c'est un poison. Légaliser, ce n'est pas contrôler, c'est ouvrir la boîte de Pandore !

La loi de la République, c'est l'interdiction des drogues, pas le « en même temps ». Monsieur le premier ministre, désavouez-vous votre député ? Allez-vous engager la procédure de l'article 40 au sujet de sa consommation avouée de drogue ?

M. Fabien Di Filippo . Cela vous concerne aussi, madame la présidente ! On ne peut accepter ici un député qui a des pratiques illégales !

Mme Sophie Ricourt Vaginay . Désapprouvez-vous son rapport écrit avec les Insoumis, dans la continuité de votre alliance législative ? Quel camp choisissez-vous ? Celui de la soumission ou celui de la fermeté ? À force de jouer avec la santé des Français, c'est votre crédibilité politique qui part en fumée. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État, ministre de l'intérieur* . Les députés qui siègent à l'Assemblée nationale sont libres de produire des rapports, et le gouvernement est libre de défendre une position radicalement

contraire. Je le rappelle, devant François Bayrou, premier ministre de la France : nous sommes opposés à la légalisation du cannabis.

Mme Élisabeth Martin . C'est une position qui marche drôlement bien, en effet !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Posons les termes du débat : nous cherchons, d'une part, à faire baisser la consommation, d'autre part, à lutter contre les trafiquants. Au regard de ces deux objectifs, la légalisation conduirait à une double défaite.

M. Jean-François Coulomme . Comment font les Suisses, alors ?

M. Ugo Bernalicis et Mme Élisabeth Martin . La pénalisation, ça ne marche pas !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . En ce qui concerne d'abord la consommation de drogue, les études de l'Inserm sont très précises ; elles indiquent qu'un adolescent de moins de 18 ans qui consomme régulièrement du cannabis voit augmenter de 30 % – c'est considérable – ses troubles psychiatriques. *(Plusieurs députés du groupe RN désignent les membres du groupe LFI-NFP.)*

M. Ugo Bernalicis . On est d'accord, mais le sujet, c'est de savoir comment on fait baisser la consommation !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . En termes de santé publique – je parle sous le contrôle du ministre de la santé –, la légalisation, c'est la banalisation et l'instauration d'une passerelle vers les drogues dures.

M. Hervé de Lépinay . Avec les deux, c'est fromage et dessert !

M. Ugo Bernalicis . Et l'alcool ?

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Pour ce qui concerne ensuite la lutte contre le trafic, vous devez entendre que, dans les pays qui ont légalisé les circuits parallèles illégaux, rien n'a changé...

M. Ugo Bernalicis, M. Jean-François Coulomme et Mme Élisabeth Martin . C'est faux !

M. Bruno Retailleau, ministre d'Étatet, si demain c'était le cas en France, vous verriez se former un marché noir du cannabis, proposant un taux de THC supérieur, pour un prix sans doute moindre. Au Canada, ce marché noir absorbe 40 % des ventes et, en Californie, plus de 50 %. Il suffit de prendre l'exemple de la cigarette : elle a beau être un produit légal, on assiste à une explosion de la contrebande, organisée par des trafiquants d'une extrême violence. Donc, la légalisation, c'est non ! *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.)*

M. Fabien Di Filippo . M. Attal va-t-il garder dans son groupe un député qui se drogue ?

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Ricourt Vaginay](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (2^e circonscription) - UDR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 418

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 février 2025